



PROGRAMME DES ÉPREUVES D'ENTRÉE EN TROISIÈME ANNÉE

1^{re} ÉPREUVE : DISSERTATION SUR UN THÈME D'ACTUALITÉ

Attention : pour cette épreuve, une note inférieure ou égale à 06/20 est éliminatoire.

Durée 4h, coefficient 2

Cette épreuve vise un triple but :

1. Vérifier le niveau général des connaissances des candidats

Si l'épreuve ne comporte aucun programme précis, ni ne suppose de révisions particulières, elle implique toutefois une information suffisante sur les grands problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels du monde aux XX^e et XXI^e siècles, et plus particulièrement de la période post-1945. On notera que les copies ne devront jamais être des devoirs d'histoire ou de philosophie.

2. Apprécier la capacité des candidats à élaborer un argumentaire clair à partir d'un sujet ou d'une courte citation.

L'épreuve suppose donc une explication du sujet proposé et l'établissement, sur cette base, d'une véritable discussion, aboutissant à une prise de position personnelle. Le devoir comporte par conséquent trois temps :

- a) Une introduction qui définit le sujet, indique la problématique et annonce le plan,
- b) Un développement en deux ou trois parties, articulées autour des grands axes de la discussion,
- c) Une conclusion apportant une réponse à la question posée si le sujet en comporte une et, dans tous les autres cas, une réflexion personnelle sur le sujet.

3. Mettre en évidence la maîtrise de l'expression écrite.

Les qualités de logique et de clarté exigées par l'argumentaire doivent se traduire en une langue correcte, sans abus de références, de citations ou de termes techniques. Les exemples concrets seront appréciés à titre d'illustration de la démonstration. Les devoirs doivent être entièrement rédigés.

2^e ÉPREUVE : DEUX LANGUES ÉVALUÉES

Durée 2h, coefficient 2

Cette épreuve dure 2 heures. Il est conseillé aux candidats de consacrer 1 heure par langue. Coefficient 1 par langue.

1 langue obligatoire : Anglais,

1 langue au choix : Allemand, Espagnol, Chinois, Italien, Portugais, Russe.

Les candidats sont évalués sur 2 langues étrangères dont obligatoirement, l'anglais.

Dans chaque langue, l'épreuve écrite est basée sur un court article de presse rédigé dans la langue concernée. Cette épreuve porte sur un sujet d'actualité et/ou de société.





Elle vise à vérifier la compréhension globale du document et la capacité à exposer de façon structurée une réflexion personnelle argumentée et illustrée sur le thème proposé.

Cette épreuve permet d'apprécier la qualité de l'argumentation et de la langue (maîtrise de la syntaxe de base).

Information complémentaire à l'intention des candidats :

L'épreuve de langue vivante n'est pas discriminatoire : elle vise à évaluer dans un premier temps **la maîtrise de la syntaxe de base** (accords, emplois des modes et temps, conjugaisons).

Cette épreuve vise également à apprécier la **capacité** :

- **à réfléchir sur un texte** - *il s'agit de montrer que l'on a compris les faits et le point de vue de l'auteur*
- **à structurer,**
- **à approfondir sa pensée en argumentant et illustrant.**

Un copier-coller des éléments du texte ne peut se substituer à l'analyse personnelle.

Le candidat passera donc par la reformulation.

L'exercice de rédaction en langue étrangère aux épreuves d'entrée à Sciences Po Bordeaux du point de vue des compétences attendues a donc des exigences différentes de celles du baccalauréat et de celles du CECRL.

Les prérequis sont ceux qu'un candidat aura mis à profit durant ses années d'apprentissage au collège et au lycée ou éventuellement dans l'enseignement supérieur (pour l'entrée en 3^e et 4^e années).

3^e ÉPREUVE : SPÉCIALITÉ

Durée 4h, coefficient 4

A- HISTOIRE

1-La France du XIX^e siècle à nos jours (aspects politiques, économiques, sociaux et culturels)

2-Le Monde au XX^e siècle (Relations internationales, grandes questions économiques, sociales, culturelles et politiques)

3-La construction européenne depuis 1945

B- GÉOGRAPHIE

La géographie de la France et de l'Union Européenne : population(s) et peuplement, les mobilités humaines (dont les migrations), organisation et aménagement durable des territoires, les espaces ruraux et les espaces urbanisés, la transition énergétique, les systèmes productifs, les transports et les communications, les questions environnementales, les dynamiques régionales et les coopérations régionales en Europe. À noter : il est possible d'introduire des croquis et schémas dans la composition afin d'illustrer les analyses.

C- DROIT PUBLIC

Droit constitutionnel et Institutions politiques

- a) Notions générales sur les Institutions politiques : La Constitution, l'Organisation de l'Etat, les divers régimes politiques, la souveraineté et ses modes d'expression.





b) Les institutions politiques françaises actuelles : La Constitution de 1958, l'organisation des pouvoirs, les rapports entre pouvoirs.

Droit administratif et institutions administratives

a) L'organisation administrative : notions générales, décentralisation, déconcentration, cadres territoriaux de l'organisation administrative.

L'administration de l'Etat : administrations centrales, services extérieurs, le Préfet.

Les collectivités territoriales : La région, le département, la commune.

Les personnes publiques spécialisées.

b) La justice administrative : la séparation des autorités administratives et judiciaires.

Le tribunal des conflits. L'organisation de la justice administrative : Le Conseil d'Etat, les Cours Administratives d'appel. Les recours devant la juridiction administrative.

c) La réglementation juridique de l'activité administrative. Le principe de légalité. Le contrôle de la légalité. Les actes administratifs unilatéraux. Le pouvoir réglementaire. Les contrats administratifs. La responsabilité administrative. La notion de service public. Les différents types de service public : régies, concessions, établissement public, entreprises publiques, les relations entre l'administration et les usagers : droit des usagers et des tiers, procédure administrative non contentieuse.

D- SOCIOLOGIE

Conseils aux candidats :

- Pour la préparation : cette épreuve de « Sociologie » inclut différents champs de la sociologie : sociologie de la stratification, sociologie de la déviance par exemple, ainsi que la sociologie politique. La lecture de manuels de sociologie, mais aussi de science politique est donc vivement recommandée.
- Pour l'épreuve : la dissertation doit être structurée autour d'un plan apparent. L'introduction doit clairement définir les termes du sujet, justifier le bornage temporel et géographique, formuler la problématique (qui peut prendre la forme de plusieurs questions) et enfin annoncer le plan. Il est attendu une discussion des enjeux soulevés par le sujet, d'un point de vue tant empirique que conceptuel. Les candidats veilleront à citer les auteurs de référence.

Programme :

- Les grands auteurs classiques et contemporains : Emile Durkheim ; Max Weber ; Norbert Elias ; Erwin Goffman ; Pierre Bourdieu, Raymond Boudon, Serge Paugam, Robert Castels, Marie Duru-Bellat.
- Société et/ou Individus : les grands courants fondateurs (le holisme ; l'individualisme méthodologique ; la société des individus).
- Objets et notions de sociologie générale : Socialisation ; culture ; valeurs ; déviance ; stratification sociale ; rapports sociaux (genre, âge, génération, origine) ; inégalités ; discriminations.
- Objets et notions de sociologie politique : Pouvoir ; légitimité ; démocratie et autoritarisme ; opinions ; comportements électoraux ; action collective ; groupes d'intérêt.
- Les méthodes qualitatives (type d'entretiens ; observation ethnographique, recherche documentaire) et quantitatives (questionnaires, sondages, recensement, web).





E- CIVILISATION CHINOISE

Histoire politique, économique, sociale contemporaines du monde chinois et politique extérieure de la République Populaire de Chine.

Bibliographie indicative :

- Marie Claire Bergère, *La République populaire de Chine de 1949 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2000 (3^e ed.)
- Mathieu Duchâtel, *Géopolitique de la Chine*, Paris PUF, 2017.
- Jacques Gernet, *Le monde chinois*, Paris, Armand Colin, 2003 (4^e ed), Livres 9 à 11.
- François Joyaux, *La tentation impériale*, Paris, Imprimerie nationale, 1994.
- Philippe Le Corre et Alain Sépulchre, *L'offensive chinoise en Europe*, Paris, Fayard, 2015.
- Emmanuel Ma Mung, *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Paris, Ophrys, 2000.
- Mary-Françoise Renard, *L'économie de la Chine*, Paris, La découverte, 2018.
- « La Chine au cœur de la nouvelle Asie », *Relations internationales*, n°93, septembre 2018.
- Thierry Sanjuan, *Atlas de la Chine, un monde sous tension*, Paris, Autrement, 2015.

Attention : Si le candidat choisit cette spécialité, il ne peut pas choisir le chinois pour l'épreuve de langue.

F- CIVILISATION JAPONAISE

Institutions politiques, économiques et sociales contemporaines du Japon.

Bibliographie indicative :

- Bouissou Jean-Marie, *Géopolitique du Japon*, PUF, 2015.
- Delamotte Guibourg, *La politique de défense du Japon*, PUF, 2010.
- Dufourmont Eddy, *Histoire politique du Japon de 1853 à nos jours*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2016 (3^eème édition).
- Joyaux François,
 - 1) *La Nouvelle question d'Extrême-Orient : l'ère de la guerre froide 1945-1959*, Payot, 1985.
 - 2) *La Nouvelle question d'Extrême-Orient : l'ère du conflit sino-soviétique 1959-1978*, Payot, 1988.
- Lucken Michael et alii, Sengo, *Le Japon après la guerre*, Presses de l'Inalco, 2017.
- Pelletier Philippe,
 - 1) (et Donatien Cassan, Carine Fournier), *Atlas du Japon : une société face à la post-modernité*, Éd. Autrement, 2008.
 - 2) (et Carine Fournier), *Le Japon : géographie, géopolitique et géohistoire*, Ed. Sedes, 2007.
- Seizelet Eric et Régine Serra, *Le Pacifisme à l'épreuve : le Japon et son armée*, Les Belles Lettres, 2009.





G- CIVILISATION RUSSE

Institutions politiques, économiques et sociales contemporaines de la Russie.

Attention : Si le candidat choisit cette spécialité, il ne peut pas choisir le russe pour l'épreuve de langue.

H- GESTION

L'épreuve de gestion consiste à réaliser une dissertation pour fournir des éléments d'éclairage à une problématique d'actualité des organisations.

Cet exercice poursuit trois objectifs principaux :

1) Juger des connaissances générales du candidat, notamment en mobilisant les ancrages explicatifs et la mise en relief avec la pratique.

- a. Les principales théories des organisations
- b. Analyse stratégique dans ses différentes dimensions, notamment : démarche et outils stratégiques, analyse et démarche marketing, stratégie des ressources humaines
- c. Analyse financière s'inscrivant dans la réalisation de l'objectif de performance des organisations

2) Apprécier la capacité à mener une analyse.

L'épreuve écrite suppose une analyse progressive visant à discuter et à éclairer la problématique de départ. Dans cette optique, ce devoir comporte logiquement trois temps :

- a. Une introduction qui définit clairement l'actualité, les intérêts et les enjeux de la problématique
- b. Un développement en deux parties s'articulant autour des grands axes de l'analyse
- c. Une conclusion synthétisant précisément les éléments d'éclairage, en fournissant une réflexion personnelle dans une perspective de préconisations

3) Apprécier la qualité de l'expression écrite.

- a. Les qualités de logique et le souci de la clarté dans la communication écrite doivent se traduire par une expression soignée
- b. Les termes techniques utilisés sont clairement explicités. Ce devoir doit être entièrement rédigé

Conseils pour la préparation : aux différents manuels pédagogiques actualisés et utilisés dans votre cursus initial, le suivi de l'actualité des problématiques des organisations est vivement recommandé, notamment à travers la lecture régulière de la presse économique spécialisée.

I- ÉCONOMIE

L'épreuve doit permettre au candidat de montrer :

- qu'il possède les connaissances fondamentales en économie générale, en histoire de la pensée économique et l'évolution des grands faits économiques depuis la seconde guerre dans le monde ;
- qu'il suit l'actualité économique ;





- qu'il est capable d'analyser les mécanismes économiques et d'établir leurs liens avec les problèmes économiques contemporains ;
- qu'il sait construire une argumentation cohérente et structurée dans le cadre d'une problématique posée.

Le programme correspond aux points suivants :

1 - Microéconomie

- Théorie du consommateur et du producteur
- Théorie des prix et des marchés
- Équilibre des marchés et leurs déficiences.
- Concurrence et imperfections de la concurrence
- Asymétrie d'information et rationalité limitée
- Interventions de l'Etat, externalité et biens publics
- Théories de l'organisation de l'entreprise

2 - Macroéconomie

- Eléments de comptabilité nationale
- Les grands courants de la pensée économique
- Les principales fonctions macroéconomiques (consommation, investissement, ...)
- Les théories macroéconomiques en économie fermée et ouverte : néo et nouveaux classiques, monétaristes, keynésiens, post et nouveaux keynésiens, école de la régulation, école autrichienne
- Théories de l'emploi et du chômage
- Croissance et répartition économiques, progrès technique et partage de la valeur ajoutée
- Les cycles et les crises économiques
- Les limites de la croissance

3 - Monnaie et financement

- Histoire et fonctions de la monnaie
- Système bancaire et création monétaire
- Les Marchés financiers
- Les banques centrales
- Les taux d'intérêt
- L'inflation
- La place des anticipations
- Les crises monétaire et financière, notamment la crise de 2007-2008

4 - Les politiques économiques

- Politiques monétaires
- Politiques budgétaire et fiscale
- Politiques des revenus
- Politiques structurelles
- Politiques de répartition
- Protection sociale (retraite, exclusion, santé, famille, ...)
- Les politiques de l'emploi
- *Policy mix*





5 - L'économie européenne

- La construction européenne : fondements théoriques et histoire
- Le marché unique. L'état du processus d'intégration
- L'union économique et monétaire et ses conséquences
- La construction européenne et la monnaie
- La convergence économique et les crises dans la zone Euro
- L'élargissement de l'Union Européenne

Note pour les étudiants de nationalité étrangère :

À titre indicatif, les épreuves en français, - en termes de compétences – relèvent d'un niveau minimal attendu équivalent au C1 du CECRL

